



Strong Clear Façade

Les + produits

- Efficacité immédiate.
- Très grande facilité d'application.
- Produit surpuissant à effet rémanent.
- Pulvérisable.
- Sans rinçage.

La destination

Extérieur.

Les caractéristiques

Présentation	Super désincrustant rapide pour algues rouges, noires et vertes, micro-organismes en tout genre, mousses, lichens, moisissures et pollutions végétales
Composant	Produit aqueux à base d'hypochlorite de sodium
Aspect	Liquide
Masse volumique	1.12 g/cm ³
Point Eclair	Ininflammable
Dilution	Non dispersable à l'eau
Conditionnement	5 l et 20 l
Sécurité	voir fiche hygiène et sécurité

Le rendement

De 150 à 200 g/m² environ (varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support et du mode d'application).



Strong Clear Façade

Les subjectiles

S'applique sur support de type RPE/RSE, ITE, peintures, pierres, briques, ciment, fibrociments, bétons, ardoises, tuiles, revêtements hydrauliques ou à la chaux etc.

La mise en œuvre

Matériels d'application

Matériel en nylon ou fibre synthétique : rouleau, brosse, pinceau. Pulvérisable avec un matériel adapté : pulvérisateur manuel ou électrique et airless (voir notre service commercial).

Mode opératoire

Bien homogénéiser **STRONG CLEAR FAÇADE** puis appliquer sur la façade à traiter du bas vers le haut. Laisser agir. Inutile de rincer. Renouveler l'opération si nécessaire.

Temps d'application

Instantané.

L'application

Le **STRONG CLEAR FAÇADE** est destiné à l'enlèvement des salissures d'origine végétales et microbiennes sur les toitures, façades, murs, terrasses et sols. Il est également efficace sur la pollution atmosphérique.

Les recommandations

• Protection des supports :

Protéger le zinc, l'aluminium, le galva, le cuivre, la végétation environnante.

• Protection des personnes :

Ce produit est corrosif. Se protéger de façon adaptée et efficace, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas respirer les vapeurs et ne pas mélanger avec les acides. Ne pas déverser le produit et ses déchets dans les cours d'eau.

• Les emballages souillés :

Doivent être vidés à fond. Après nettoyage avec un détergent adéquat, ils peuvent être réutilisés. Le produit non utilisé est éliminé par incinération dans un centre agréé. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48 - Lyon : 04 72 11 69 11 - Marseille : 04 91 74 51 80)

